



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 78295

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Dans un rapport public particulier, la Cour des comptes déplore la complexité du système de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Ainsi, les magistrats financiers estiment que le système, les financements engagés et la réalité des services sont très mal connus. Le cloisonnement entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social participe à cette opacité. Aussi, suite aux constat et recommandations de la Cour des comptes, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour faire du système de prise en charge des personnes âgées dépendantes un dispositif à la hauteur de l'enjeu sanitaire et social.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78295

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 2005, page 10477